

Poulie à trois réas estropée sur la vergue et servant, au moyen d'une autre placée sur la hune, à hisser la vergue jusqu'à la hauteur voulue pour y recevoir la *suspente*, soit en fer, soit en cordage garni de cuir. (M.-F.)

346. **Poulie de balancine** de basse vergue (année 1814). — 390 I. mf.

Poulie simple frappée aux extrémités des vergues pour le passage des *balancines*, cordages qui maintiennent les vergues en croix. (M.-F.)

347. **Poulie de balancine** (année 1814). (Voir n° 346). — 391 I. mf.

348. **Poulie d'itague** ou de capelage (année 1814). — 392 I. mf.

Poulie simple et plate qui se frappe sur le *capelage* ou dormant d'un mât de hune pour le passage de l'itague de drisse de hunier. On nomme *itague* l'extrémité de la drisse qui aboutit à un palan; on pèse donc sur cette drisse par l'intermédiaire du palan de l'itague ce qui augmente l'effort des hommes.

349. **Poulie d'itague** ou de capelage (année 1814), — (Voir n° 348). — 393 I. mf.

350. **Poulie de caliorne** (année 1814). — 394 I. mf.

Une caliorne est un appareil de poulies à deux et trois réas, destiné à embarquer de lourds fardeaux; c'est un palan de grandes dimensions. La poulie supérieure est suspendue par un pendeur le long des bas haubans et la poulie inférieure s'accroche à un piton sur les bas haubans. (M.-F.)